

Décision

Générale

colonial

Décision n° 480 décision n° 480 du 7 mai 1952

n° 480

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de 6 mois est accordé à M. Réveillault j (Gaston), opérateur linotypiste contractuel. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Puteaux (Seine) seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe IV.